

Procès-verbal du Conseil Communautaire Séance du 23 juillet 2020 Présidée par Jean-Yves BRENIER

# Étaient présents

**AMEZIANE Karim ARNAUD Richard BADIE Sandrine BEKHIT Thierry BELANTAN Maurice BERT Martine BLANC** Aurélien **BOLLEAU Alexandre BONNARD Olivier BRENIER Jean-Yves** BRISSAUD Lucette **CASTILLA Bernard** CHATELAT Rémi **CHEBBI Nora** CHIEZE Christelle

CONTASSOT Raymond (supp.

C.ANGLADE) **COSSIAUX** Patrick **DESAMY** Dominique DREVET Christiane

**DROGOZ Alexandre EMERAUD David** ERBS Anne-Isabelle FOISSIER Luc FRANZOI Christian GEHIN Frédéric **GENIN Nicole GEORGES** Corinne

GIBBONS Grégory GIROUD Christian **GOMES Nathan** GONZALEZ Frédéric GRANGER Sylvain GRAUSI Jérôme **GUILLAUD-PIVOT Sophie** 

**GUILLET Laurent** HERNANDEZ Acuzena JARLAUD Bernard

**KELLER Estelle** 

LEFEVRE Stéphane LUZET Frédérique MARCEL Jean-Pierre

MOREL Eric

MORGUE Léon-Paul MOYNE BRESSAND Alain PEJU Nathalie **PERRIN Marie-Lise** 

PILON Didier (supp. L.AMEUR)

**POMMET Gilbert POURTIER Annie QUILES Joseph REGNIER Camille REYNAUD Philippe ROLLER Yvon ROUX Jean-Yves** SALAS Simone **SANDRIN Maria** SBAFFE Jean-Louis SITRUK Nicole SPITZNER Francis

**SUCILLON Eric** 

TAVERNESE ROCHE Stéphanie

**TERUEL Eric** 

THOLLON Denis (supp. J.MOLY)

VIAL Frédéric

## Étaient excusés et représentés

ATAVAY Bernard donne pouvoir à PEJU Nathalie CADO Jean-Yves donne pouvoir à AMEZIANE Karim COURTEJAIRE Hervé donne pouvoir à SPITZNER Francis DUGOURD Cécile donne pouvoir à SBAFFE Jean-Louis GARCIA Youri donne pouvoir à SALAS Simone GILBERT Eric donne pouvoir à COSSIAUX Patrick LAGRANGE Thierry donne pouvoir à GUILLAUD-PIVOT Sophie MERLE Annick donne pouvoir à CHATELAT Rémi MICHOUD Daniel donne pouvoir à SITRUK Nicole REYNAUD Philippe donne pouvoir à POMMET Gilbert

### Étaient excusés et absents

Le président salue l'assemblée et procède à l'appel des conseillers communautaires. Après vérification du quorum (63 membres présents et 9 représentés), le Président déclare la séance ouverte à 18h05.

Une minute de silence est observée en hommage à Monsieur Christian Rival.

Monsieur Vial, en tant que maire de Morestel rend hommage à Monsieur Rival en retraçant sa vie politique. Le président ajoute : « c'est à la capacité à voir loin que l'on reconnaît les grands hommes » et précise que Monsieur Rival a été un acteur majeur pour la création des Balcons du Dauphiné.

L'ordre du jour est repris. Monsieur Gehin est nommé secrétaire de séance. Il est rappelé que le conseil est enregistré et filmé.

Le compte rendu du Conseil Communautaire du 15 juillet sera présenté au conseil du mois de septembre. Le calendrier des instances sera vu en réunion de bureau le 28 juillet et présenté ultérieurement.

Pour finir, il est précisé que l'ensemble des votes de cette séance sera effectué par vote électronique.

L'assemblée n'émet aucune objection.

# Administration générale

1. Fixation du nombre de conseillers délégués

Le président rappelle qu'il est très fier de l'équipe constituée par les membres du bureau et en qui il a toute confiance. Chacun s'est engagé à être au service des Balcons du Dauphiné dans son ensemble.

Le temps politique étant révolu, vient le temps de la création et de la gestion afin de travailler à l'unité du territoire. Pour cela, il est nécessaire d'intégrer certains éléments non pris en compte la semaine précédente ; notamment l'absence de certaines communes, notamment deux bourgs centres, dans l'exécutif.

Pour compléter l'exécutif et tendre vers cette unité le bureau propose donc la création de 4 postes de conseillers délégués.

Monsieur Bonnard fait part de son étonnement sur l'élection des conseillers délégués juste après les élections de l'exécutif. Il s'interroge sur le degré d'urgence de cette élection alors que ces postes sont censés réajuster une équipe

Le président répond que cette décision a été approuvée par l'ensemble du bureau.

De plus, la grande majorité des élus étant présent malgré la période, il n'y a pas d'obstacle à ce que la désignation soit effectuée ce jour.

Les conseillers délégués sont effet là pour ajuster une équipe ; l'ajustement est donc proposé ce jour.

Monsieur Bonnard indique que pour réajuster il faudrait connaître les délégations.

Le président estime qu'il manque un certain nombre de communes pour répondre à cette volonté d'équilibre territorial. Les délégations seront annoncées lors de la séance du Bureau qui aura lieu le 28 juillet.

- Le conseil communautaire approuve, à la majorité des membres présents et représentés (70 pour – 3 abstentions), de fixer le nombre de conseillers délégués à 4 en complément des 15 viceprésidents.
  - 2. Elections des conseillers délégués

Comme indiqué dans le compte rendu de bureau transmis au conseillers communautaires, les communes proposées pour les conseillers délégués sont les communes de Tignieu-Jameyzieu, Saint Chef, Crémieu et Villemoirieu.

## 1<sup>ER</sup> Conseiller délégué :

Pour la candidature de Tignieu-Jameyzieu, il est proposé la candidature de Jean-Louis SBAFFE. Nathalie PEJU, maire de Porcieu-Amblagnieu se porte également candidate. La parole est donnée aux candidats Mme Peju est Maire de Porcieu-Amblagnieu et Conseillère Communautaire depuis 2014. Elle a donc participé à la mise en place des nouvelles compétences de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné dans un esprit constructif tout en sachant exprimer son désaccord lorsque c'était nécessaire. Elle ne s'est pas présentée sur un poste de vice-présidente car avec son mandat de maire et sa profession, elle a préféré se positionner sur un poste où elle était certaine d'avoir du temps pour s'engager. Elle ne cache pas s'être questionnée après le Conseil Communautaire de la semaine précédente. Cependant, elle veut croire dans la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et dans sa construction unitaire ; ce qui pour elle ne passe pas forcément par la représentation de certaines communes désignées dans l'exécutif.

Madame Peju se porte candidate pour représenter l'intercommunalité dans l'ensemble du territoire mais aussi collaborer avec et pour l'ensemble des communes des Balcons du Dauphiné.

Monsieur Sbaffe, maire de la commune de Tignieu-Jameyzieu prend la parole. Sa commune souhaite participer à l'exécutif des Balcons du Dauphiné car ils ont un avenir commun.

L'unité de la communauté de communes doit passer par un équilibre au sein du territoire.

Il tient à préciser au nom du conseil municipal que la commune de Tignieu-Jameyzieu s'engage à travailler en toute loyauté et ne demandera pas son départ de l'intercommunalité pendant la durée du mandat. Monsieur Sbaffe fait part de sa disponibilité étant retraité et de sa volonté à travailler en commun accord avec toutes les compétences et toute l'énergie au sein de la collectivité.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
BELANTAN Maurice	1	Un
PEJU Nathalie	37	Trente sept
SBAFFE Jean-Louis	35	Trente cinq

# Nathalie PEJU est élue 1<sup>ère</sup> conseillère déléguée de la CCBD avec 37 voix et est immédiatement installée

Nathalie Peju remercie l'assemblée pour sa confiance.

## 2ème Conseiller délégué :

Le bureau propose la candidature de Monsieur Drogoz pour la commune de Saint Chef. Monsieur Guillet se porte également candidat.

Monsieur Guillet est élu au sein de la commune de Saint Hilaire de Brens depuis 1995. D'abord en tant que conseiller municipal puis en tant qu'adjoint et enfin en tant que maire depuis 2014. Il n'est pas issu d'un bourg centre mais pour lui, le critère des compétences prime sur le critère géographique.

Il a pu acquérir justement de nombreuses compétences au travers de ses mandats communautaires : mise en place de la compétence GEMAPI, participation au syndicat du Haut Rhône ainsi qu'au SMABB, simplification du mille feuilles administratif, suppression du Syndicat des Marais de Bourgoin Jallieu ; il a également siégé au bureau du SICTOM. Il demande à ce que ses compétences ne soient pas perdues. Il se dit fier d'appartenir à cette communauté de communes et estime être autant légitime que les autres.

Monsieur Drogoz prend la parole à son tour. Elu maire de Saint Chef cette année, il était conseiller municipal lors du mandat précédent.

Il se déclara très attaché à l'unité des territoires des Balcons.

Il souhaite, au travers de sa candidature, développer la cohésion du territoire, qui, de par son attractivité, bénéficie d'une marge de manœuvre importante pour développer de nombreux projets. Il s'engage à mutualiser et augmenter au maximum les collaborations entre communes afin de continuer à construire l'avenir de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBR	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres	
DROGOZ Alexandre	38	Trente huit	
GUILLET Laurent	30	Trente	

# Alexandre DROGOZ est élu 2ème conseiller délégué de la CCBD avec 38 voix et est immédiatement installé

Monsieur Drogoz remercie l'assemblée pour sa confiance.

## 3ème Conseiller délégué:

Le bureau propose la candidature de Mme Hernandez. Monsieur Sbaffe et Monsieur Guillet se portent également candidats.

Mme Hernandez entame son premier mandat au sein de la commune de Crémieu.

Elle se définit comme une femme de terrain de par sa vie professionnelle ce qui lui a permis de tisser des liens avec de nombreux acteurs professionnels et politiques du territoire ; elle est également membre associé de la Chambre de Commerce de l'Isère en tant que chef d'entreprise.

Son engagement actuel est pour elle un prolongement évident. Elle souhaite apporter sa contribution à un territoire qui lui a beaucoup donné.

Monsieur Guillet indique qu'il n'a rien à ajouter et qu'il renouvelle son souhait de pouvoir œuvrer pour ce territoire.

Monsieur Sbaffe clôture cette prise de parole avec quelques mots. Il indique qu'il n'était pas élu communautaire au mandat précédent car adjoint aux finances au sein de sa commune de Tignieu-Jameyzieu, il a souhaité se consacrer à cette mission. Il renouvelle également la volonté de la commune de rester dans la communauté de communes et pouvoir participer à son avenir.

Il serait normal que la commune de Tignieu soit représentée afin de garantir l'équilibre des territoires.

# 1er tour

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
GUILLET Laurent	25	Vingt cinq
HERNANDEZ Acuzena	21	Vingt et un
SBAFFE Jean-Louis	26	Vingt six

## 2ème tour

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
GUILLET Laurent	29	Vingt neuf
HERNANDEZ Acuzena	14	Quatorze
SBAFFE Jean-Louis	30	Trente

La majorité absolue n'est pas atteinte au 1<sup>er</sup> tour et au 2<sup>ème</sup> tour. La majorité relative est appliquée.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
GUILLET Laurent	29	Vingt neuf
HERNANDEZ Acuzena	12	Douze
SBAFFE Jean-Louis	32	Trente deux

# Jean-Louis SBAFFE est élu 3ème conseiller délégué de la CCBD avec 32 voix et est immédiatement installé

Monsieur SBAFFE remercie l'assemblée de sa confiance et garantit le total engagement de la commune de Tignieu-Jameyzieu au sein de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

## 4<sup>ème</sup> Conseiller délégué:

Le président propose la candidature de Monsieur Cossiaux Madame Chieze et Monsieur Guillet se portent également candidats.

Madame Chieze est élue à la commune de Saint-Chef. Elle présente sa candidature afin que les femmes soient représentées à égalité avec les hommes dans l'exécutif de l'intercommunalité. C'est la motivation principale de sa candidature.

Monsieur Guillet ne souhaite pas prendre la parole.

Monsieur Cossiaux est maire de Villemoirieu. Il est depuis 35 ans au service de Villemoirieu. Il a notamment œuvré en tant qu'adjoint à l'environnement mais également au niveau de l'intercommunalité en tant que conseiller délégué au sein de l'Isle Crémieu puis en tant que suppléant. Il tient à rappeler la disponibilité et les intérêts dont il a fait preuve tout au long de ses années pour l'intercommunalité.

Aujourd'hui, au travers de sa candidature il représente l'engagement de la commune de Villemoirieu pour la mise en place de projet au sein et pour la communauté de communes des Balcons du Dauphiné sur des thèmes variés comme l'eau et l'assainissement, les équipements sportifs et culturels ou l'enseignement.

Monsieur Guillet prend la parole en indiquant qu'il n'a pas compris l'intervention de Monsieur Cossiaux. Il termine en précisant qu'il a bien compris le souhait du président de respecter l'équilibre des territoires au travers de l'élection des conseiller délégués. Dans ce sens, Monsieur Guillet estime qu'il serait temps de donner une voix aux petites communes.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
CHIEZE Christelle	5	Cinq
COSSIOT Patrick	27	Vingt sept
GUILLET Laurent	40	Quarante

# Laurent GUILLET est élu 4<sup>ème</sup> conseiller délégué de la CCBD avec 40 voix et est immédiatement installé

Laurent GUILLET remercie l'assemblé.

3. Désignation des représentant au sein des organismes extérieurs

La désignation de représentants pour un certain nombre de syndicats a été reportée en septembre afin d'alléger une période déjà dense.

Le bureau s'est donc concentré sur les syndicats ayant besoin de représentants rapidement.

Le président annonce à l'assemblée, qu'au vu des propositions de candidats des communes, les membres du bureau ont créé des listes à élire par le Conseil Communautaire. Le président propose à l'assemblée la validation de ce vote par liste.

#### SICTOM:

Le président indique que le nombre de candidats proposés par les communes était supérieur au nombre de postes disponibles. Un arbitrage a donc été effectué par les membres du bureau.

Monsieur Bonnard prend la parole en disant que cet arbitrage ne lui convient pas. Sa proposition de candidat n'a pas été retenue alors qu'il s'agit d'un délégué qui siège depuis de nombreuses années au SICTOM et qui est engagé sur des projets en cours.

Monsieur Bonnard demande un autre arbitrage.

Le président lui répond que rien n'est figé et que cette intervention va leur permettre de discuter et de trouver une solution.

Il demande à Monsieur Spitzner de céder sa place de titulaire au candidat de Monsieur Bonnard, Monsieur Fillod, et de devenir suppléant, ce que Monsieur Spitzner accepte.

Monsieur Blanc demande si Monsieur Oget-Prevot pourrait être titulaire à la place de suppléant. Bien que cette question soit légitime le bureau doit répondre à deux problématiques : assurer la continuité et faire rentrer de nouvelles personnes. Sans titulaire acceptant de céder son poste, la demande de Monsieur Blanc n'est pas validée.

L'ensemble de l'assemblée accepte le vote par liste.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Sylvain JUPPET	Pascale CLEYET
2	Frédéric GONZALEZ	François MANON
3	Christian LEPREVOST	Corrine PERRET
4	Jean-Paul CROLLARD	Anne MATILLAT
5	Patrick ROSSE	Francis SPITZNER
6	David EMERAUD	Florian ALMA
7	Alain MOIROUX	Bruno PETROZZI
8	Eric TERUEL	Sylvie BOGAS
9	Nathalie PEJU	Jean-Marie OGET-PREVOT
10	Jean-Philippe BAYON	Gilbert BATHIER
11	Laurent GUILLET	Aurélie VINCENT
12	Corinne GEORGES	Colette ANGLADE
13	Gilbert POMMET	Isabelle MARTIN
14	Jean-Yves ROUX	Xavier FOURNET
15	Philippe FILLOD	Bernard ODET
16	Maurice BELANTAN	Michaël ENKIRCHE

➤ La liste des représentants au SICTOM de Morestel est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (66 Pour – 4 Contre – 3 Abstentions).

## **SMND**

Le Président procède à la lecture des noms proposés.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS	
1	Frédéric GONZALEZ	Bruno PETROZZI	
2	Denis BOUVIER-PATRON	Michel MARTIN	
3	Sabrine SALERNO	Karim AMEZIANE	
4	Jean-Pierre BERTHELOT	Jean-René RABILLOUD	
5	José QUILES	Marcel GAUTHIER	
6	Grégory GIBBONS	Stéphane ROBERT	
7	Francis SPITZNER	Sylvie BOGAS	
8	Gilbert POMMET	Gilles SAGE	

Monsieur Bekhit, délégué SMND précise que les besoins sont importants et qu'il faudra très vite répondre à certaines problématiques.

 La liste des représentants de la CCBD au Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (66 Pour – 4 Contre – 3 Abstentions).

#### **SYMBORD**

Le Président procède à la lecture des noms proposés et incite les maires à être présents dans ce syndicat.

39 TITU	LAIRES	30 SUPPLEANTS	
Pierre-Marie PRAL	Nathalie PEJU	Frédéric GEHIN	Jean-Yves ROUX
Vincent LIENARD	Alexandre DROGOZ	Cédric THIEVENAZ	Didier PILON
Angélique SIMON	Bernard CARRIER	Denis	Joseph QUILES
Angelique Olivion	SALVADOR REDON	BOUVIER-PATRON	
Jean-Yves CADO	Aurélien BLANC	Georges RINCHET	Gregory GIBBONS
Hervé COURTEJAIRE	Thierry BEKHIT	Laure DEROULLERS	Eric TERUEL
Christophe LALICHE	Jacques CUISNIER	Didier GAUDIN	Nicole GENIN
Alain CHADI	Frédérique LUZET	Benoit MILLET	Luc FOISSIER
Stéphane LEFEVRE	Colette DELACOUR	Danielle GARCIA	Eric MOREL
Pascal N'KOUA	Jean-Marc ASTREOUD	Philippe ZIMMERMANN	Christian FRANZOI
Olivier BONNARD	Jean-Louis SBAFFE	Christiane DREVET	Patrick FERRARIS
Annick MERLE	Gérard REGEAMORTEL	Marie-Claude DUMOULIN	
Jean-Pierre MARCEL	Francis SPITZNER	Wilfried MADULI	
Jean-Pierre BERTHELOT	Stéphane MATHIS	Jean-Paul GIROUD	
Annie POURTIER	André CHABERT	Anne-Isabelle ERBS	
Daniel MICHOUD	Patrick COSSIAUX	Hélène POULAIN	
Jean-Yves BRENIER	Sylvain GRANGER	Corinne GEORGES	
Christian GIROUD	Denis THOLLON	Pierrick DE VAUJANY	
David EMERAUD	Alexandre BOLLEAU	Raymond CONTASSOT	
Alexandre CLUCHIER	Eric SUCILLON	Gilbert POMMET	
Marie-Lise PERRIN		Eliane BUYAT	

Monsieur MOYNE BRESSAND indique que sa candidature n'a pas été retenue. La liste est laissée en l'état.

> La liste des représentants au Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (66 Pour – 4 Contre – 3 Abstentions).

## **SAGAV**

Le Président procède à la lecture des noms proposés.

Il manque deux suppléants qui se portent candidats en séance (Monsieur Emeraud et MadamePerrin)

Titulaires	Suppléants
Nicole SITRUK	David EMERAUD
Patrick FERRARIS	Marie-Lise PERRIN
Rémi CHATELAT	
Catherine GRANGE	

La liste des représentants au Syndicat d'Aménagement pour les Gens du Voyage (SAGAV) est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (73 voix).

#### SMABB:

Le Président procède à la lecture des noms proposés.

TITULAIRES
Nathan GOMES
Raymond CONTASSOT
Roland SEIGLE

SUPPLEANTS
Rémi CHATELAT
Nicolas GRIS
Jean-Yves ROUX

 La liste des représentants au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB) est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (71 Pour – 2 Contre).

## Syndicat de la Plaine et des collines du Catelan

Le Président procède à la lecture de la liste des titulaires proposés et indique qu'il manque 7 suppléants.

Les conseillers communautaires proposent des membres de leur équipe municipale afin de compléter cette liste.

Délégués titulaires	Membres suppléants	
Sylvain GRANGER	Bruno GENEVAY	
Gérard GUICHERD	Sébastien CANDY	
David EMERAUD	Alain MOYNE-BRESSAND	
Eric SUCILLON	Alexandre CLUCHIER	
Alexandre DROGOZ	Anne-Isabelle ERBS	
Agnès MOREL	Pascal SKUP	
Louis BAILLY	Gérald WIELAND	
Maurice COTTAZ	Maurice BELANTAN	
Raymond CONTASSOT	Hélène POULAIN	
Christophe CARRAS	Christophe RUIZ	
Patrick DAMBONVILLE	Joël PERRISSEZ	
Michel MEUNIER	Camille REGNIER	
Bernard ODET	Stéphane LEFEVRE	
Aimé VUAILLAT	Philippe MOITON	
Patrick FERRARIS	Grégory PINET	

➤ La liste des représentants au Syndicat de la Plaine et des collines du Catelan est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (72 Pour − 1 Contre).

## **Syndicat des Abrets**

Le Président procède à la lecture de la liste des titulaires proposés et indique qu'il manque 2 suppléants.

Les conseillers communautaires proposent des membres de leur équipe municipale afin de compléter cette liste.

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Sylvain GRANGER	Denis BOUVIER-PATRON
Grégory MEYER	Christophe RUIZ
Alain MOYNE-BRESSAND	Alain REPOSO
Annie POURTIER	Joël BORDEL
Daniel MICHOUD	Wilfried MADULI
Frédéric VIAL	Stéphane RADONDY-BUISSON
Gilbert GIPPET	Pascal SKUP
Raymond CONTASSOT	Maurice BELANTAN
Michel MEUNIER	François MANON
Aimé VUAILLAT	Bruno GENEVAY

 La liste des représentants au Syndicat des Abrets est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (70 Pour – 3 Contre).

#### **SYPENOI**

Le Président indique que ce syndicat concerne essentiellement la commune de Chamagnieu. Le bureau propose la candidature de Monsieur Cado en tant que titulaire et de Monsieur Beaudelet en tant que suppléant.

 La liste des représentants au Syndicat Mixte de Production des Eaux du Nord-Ouest Isère (SYPENOI) est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (69 Pour – 1 Contre – 3 Abstentions).

#### **TE38**

Monsieur Gehin est proposé en tant que représentant de la communauté de communes au sein de cet organisme de par sa délégation sur le thème de l'environnement et de la transition écologique.

Monsieur Frédéric Gehin est élu en tant que représentant de la CCBD à la commission consultative paritaire pour l'énergie créée par Territoire d'Energie 38 (TE38) à la majorité des membres présents et représentés (71 Pour – 2 Abstentions).

#### SIM Morestel

Le SIM de Morestel est en cours de dissolution ; il a besoin de délégués pour terminer l'opération.

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
Bruno GENEVAY	André CHABERT	Gilles CORTEY	Colette ANGLADE
Joël BORDEL	Sébastien PEROUSE	Christophe PERRIER	Patrick COSSIAUX
Paul BONNAVIAT	Raymond CONTASSOT	Eric MICHOUD	Nathan GOMES
Sylvain GRANGER	David EMERAUD	Frédéric VIAL	Alexandre CLUCHIER
Gilbert GIPPET	Bernard DUBOST	Marie-Lise PERRIN	Christiane DREVET
Pierrick RAY	Emilie LOPEZ	Christian FERRAND	Christine DANGER
Jean-Marc GUILLET	Jean-Pierre HENNEBERT	Gérard REGEAMORTEL	Yann CUETA
Alain MARION	Daniel MICHOUD	Catherine GRANGE	Jean-Yves BRENIER
Jean-Yves ROUX	Frédérique LUZET	Grégory PINET	Marcel GAUTHIER
Maurice COTTAZ	Maria SANDRIN	Frédéric GEHIN	Philippe ZIMMERMANN
François MANON	Luc FOISSIER	Sylvie BOGAS	Annie POURTIER
Anthony BOUVIER	Wilfried MADULI	Virginie BERTHOUX	Benoit LINIGER
Alexandre BOLLEAU	Stéphane LEFEVRE	Marie-Christine VOLLE	Eric MOREL

➤ La liste des représentants au SIM de Morestel est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (70 Pour − 3 Contre).

# Lycée la Pleiade

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
Odile CHARDON	Karine CADIER	Nora CHEBBI	Corinne GEORGES
Christophe LALICHE	Véronique HALITIM	Anne MATILLAT	Philippe REYNAUD
Aurélie DOTHAL	Lucette BRISSAUD	Denis BOUVIER-PATRON	Dominique CROUZET
Stéphanie TAVERNESE	Martine PICHON	Sylvie DECHANOZ	Laure DEROULLERS
ROCHE			
Estelle DOUTEL	Jonathan BADET	Marie Joséphine	Alexandre CONTAMIN
		ESTEVES	
Sylvie BOGAS	Emmanuelle BOICHAUX	Eric PRUD'HOMME	Fernand MOREL
Thierry BEKHIT	Karim AMEZIANE	Joëlle VARCELICE	Acuzena HERNANDEZ
Edouard GONCALVES	Jennifer DEBAISIEUX	Léon Paul MORGUE	Yves MARTELIN

> La liste des représentants au Syndicat Mixte du Lycée la Pleiade est adoptée l'unanimité des membres présents et représentés (73 Voix).

# **Association OSEZ**

Le bureau propose la candidature de Monsieur Grausi et de Madame Chebbi

> La liste des représentants à l'association OSEZ est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (67 Pour – 6 Contre).

#### Mission locale Nord Isère

Le bureau propose la candidature de Monsieur Grausi et de Mesdames Chebbi et Tavernese-Roche.

Il est relevé par les membres de l'assemblée qu'il s'agit là de 3 personnes de l'exécutif ; il est proposé qu'un conseiller communautaire puisse siéger au sein de cet organisme. Madame Chebbi laisse la place à monsieur Reynaud

➤ La liste des représentants à la Mission locale du Nord Isère est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (66 Pour – 6 Contre – 1 Abstention).

## Isère Aménagement

Les candidatures de Messieurs Brenier et Giroud sont présentées.

- La liste des représentants au sein de la Société Publique Locale (SPL) Isère Aménagement est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (64 Pour – 7 Contre – 2 Abstentions).
  - 4. Désignation des membres de la CAO

Le président procède à la lecture des noms proposés par le bureau.

Il manque deux suppléants, messieurs Sbaffe et Cossiaux se portent candidats.

- ➤ La liste des membres à la commission d'Appels d'Offres de la CCBD est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (67 Pour 5 Contre 1 Abstention).
  - 5. Délégations du conseil communautaire au Président

La délibération présentée est une délibération d'ordre général permettant au Président d'administrer la collectivité. Les délégations du conseil communautaire au bureau seront présentées dès le mois de septembre au Conseil Communautaire.

 Le conseil communautaire approuve, à la majorité des membres présents et représentés (67 Pour – 4 Contre – 2 Abstentions), la délégation de pouvoirs donnée au Président de la communauté de communes

#### Finances

1. Délibération modificative du budget principal

Monsieur Diégo, DGA Pôle Ressources procède à la présentation de ce point.

- Le conseil communautaire approuve, à la majorité des membres présents et représentés (72 Pour 1 Abstention), la décision modificative du budget principale présentée.
  - 2. Décision modification du budget annexe eau potable

Monsieur Rochas, directeur de la Régie des Eaux, procède à la présentation de ce point et précise que le processus contentieux présenté est antérieur à la prise de compétence Eau et Assainissement.

- Le conseil communautaire approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés (72 voix), la décision modificative du budget annexe eau potable.
  - 3. Présentation des comptes de gestion des syndicats dissous à la suite de la prise de compétence Eau et Assainissement

<sup>\*</sup> Départ de Monsieur Marcel à 20h16

Monsieur Diego indique qu'à la suite de la dissolution des 7 syndicats, la nouvelle entité compétente doit adopter les comptes avant le 30 juillet 2020.

Il n'y a pas d'affectation de résultat car il manque certaines données. Une modification interviendra en octobre.

- Le conseil communautaire approuve, à la majorité des membres présents et représentés (71 Pour 1 Abstention), les comptes de gestion des syndicats dissous suite à la prise de compétence Eau et Assainissement.
  - 4. Présentation des comptes administratifs des syndicats dissous à la suite de la prise de compétence Eau et Assainissement
- Le conseil communautaire approuve, à la majorité des membres présents et représentés (71 Pour - 1 Abstention), les comptes administratifs des syndicats dissous suite à la prise de compétence Eau et Assainissement.
  - 5. Protocole financier dans le cadre de la dissolution du SIM de Bourgoin Jallieu

Monsieur Diego indique que cette dissolution s'est déroulée en deux temps. En premier lieu, un arrêté inter préfectoral a été publié en décembre 2019. La CAPI et la CCBD ont souhaité la dissolution mais pas les communes.

Dans un second temps, 6 mois après, le préfet prend son arrêté pour mettre un terme au syndicat. Il faut alors élaborer un protocole de dissolution entre les membres : répartition des biens : terrain, siège, matériel.

Les terrains sont répartis en fonction de leur localisation : la répartition est effectuée au prorata des m². Au niveau des dettes, il n'y avait qu'un seul emprunt concernant le siège sur Bourgoin Jallieu. Le bâtiment étant attribué à la CAPI, cette dernière récupère également l'emprunt le concernant.

Les modalités de transfert sont prévues par la convention de transfert.

Le conseil communautaire approuve, à la majorité des membres présents et représentés (69 Pour - 3 Abstention), le protocole financier présenté dans le cadre de la dissolution du SIM de Morestel.

#### II. Eau et Assainissement

 Délibération de levée des réserves suite à l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) relative au projet de construction d'un bassin de stockage/restitution n°2 sur la commune de Montalieu-Vercieu.

Monsieur Rochas, directeur de la régie des eaux indique que ce projet correspond à la mise aux normes des systèmes d'assainissement.

Le conseil communautaire approuve, à la majorité des membres présents et représentés (65 Pour – 5 Contre – 2 Abstentions), la délibération de levée des réserves suite à l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) relative au projet de construction d'un bassin de stockage/restitution n°1 sur la commune de Montalieu-Vercieu.

# III. Questions diverses

- Projet chéquiers « Mon été aux Balcons » - Alexandre Bolleau

L'opération a été lancée lors du précédent mandant. L'objectif est d'accompagner les entreprises touristiques de l'intercommunalité. Le chéquier est d'un montant de 30 €, distribué gratuitement et à utiliser dans les entreprises conventionnées.

Le montant global de l'opération s'élève à 150 000€ et il sera possible de l'amender

- Livret loisirs: « Tous aux Balcons » - Alexandre Bolleau

Il s'agit d'un livret touristique réalisé en interne et disponible dans les Bureaux d'Information Touristique des Balcons du Dauphiné.

« Festival du solstice de Brangues » : Annie Pourtier

Le festival de théâtre est organisé par la communauté de communes, initialement prévu en juin il est reporté en septembre suite au COVID

Il s'agit de la 7<sup>ème</sup> édition. Ce festival prend une place importante sur l'Isère de par sa programmation ouverte et variée. Les représentations auront lieu en espace fermé pour prévenir tout aléa climatique. Le maintien de cette manifestation est un soutien fort à l'égard de l'économie culturelle qui est actuellement en souffrance.

Madame Drevet précise être très heureuse d'accueillir le Solstice à la salle Ninon Vallin et apprécie que le travail effectué soit reconnu de tous.

#### Informations:

- Le prochain Conseil Communautaire aura lieu première quinzaine de septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h45